

La Ville de Magog présente son rapport financier 2025

Magog, le 2 juin 2026 – La Ville de Magog a présenté les faits saillants de son rapport financier 2025 lors de la séance du conseil municipal du lundi 1^{er} juin. L'excédent enregistré au terme de la dernière année est de 9,2 M\$ sur un budget de 113,5 M\$. Il inclut les excédents de la Ville de Magog (3,6 M\$) et ceux d'Hydro-Magog (5,6 M\$). Il est possible de consulter le rapport financier au ville.magog.qc.ca/rapport-financier.

Le président de la Commission des finances, M. Samuel Côté, affirme que « les résultats financiers 2025 confirment une saine gestion des fonds publics ainsi que la justesse des prévisions budgétaires de la Ville de Magog. Un écart de 8 % peut sembler important à première vue, mais il s'inscrit dans une réalité budgétaire où plusieurs variables, notamment les revenus liés aux droits de mutation, sont difficilement prévisibles plusieurs mois à l'avance. Ce qui est déterminant, c'est la façon dont nous gérons ces écarts. À Magog, nous analysons rigoureusement chaque variation et nous réinvestissons ces excédents de manière stratégique. Cette approche nous permet non seulement de maintenir l'équilibre budgétaire, mais aussi de soutenir concrètement le développement de la Ville, tout en limitant les coûts pour les citoyens. »

Pour sa part, la mairesse de la Ville de Magog, M^{me} Nathalie Pelletier, souligne que les excédents générés en 2025 sont directement réinvestis dans des projets concrets qui répondent aux besoins de la population et contribuent au développement de Magog. « Nous avons choisi de réinvestir une partie des excédents disponibles dans des projets structurants, notamment en bonifiant la réserve financière dédiée à la décontamination et au réaménagement du site de l'ancienne station d'épuration du secteur Omerville, ainsi qu'en ajoutant un financement au projet d'aréna deux glaces au parc de l'Est. Ces investissements traduisent notre volonté d'offrir des infrastructures de qualité tout en assurant une gestion financière responsable. En priorisant des financements comptant lorsque possible, nous réduisons le recours à l'endettement et conservons une marge de manœuvre financière pour les projets futurs. C'est une façon concrète de transformer une saine gestion en bénéfices durables pour l'ensemble des citoyens. »

Revenus de fonctionnement

En 2025, la Ville de Magog a enregistré des revenus totaux non consolidés de 122 M\$. Une variation de 8 % a été observée entre les résultats réels et le budget estimé.



Principales variations des revenus par rapport au budget

- **Droits de mutation** - Transactions immobilières générant des droits de mutation supérieurs aux estimations. (192 transactions de plus en 2025 qu'en 2024 | Budget : 5 M\$ | Réel : 7,3 M\$)
- **Permis** - La quantité et la valeur des permis de construction ont été plus élevées que les estimations. (Budget : 300 000 \$ | Réel : 644 900 \$)
- **Intérêts sur emprunts liés à des subventions** - Remboursement par le gouvernement du Québec (capital et intérêts) pour l'emprunt lié à la subvention du projet de détournement des eaux usées du secteur Omerville vers l'usine d'épuration de la rue de Hatley. Le remboursement couvre l'année 2025 (janvier à décembre), alors que la Ville de Magog n'a contracté l'emprunt qu'en octobre 2025. (Budget : 416 700 \$ | Réel : 1,1 M\$)
- **Taxes** - L'excédent de taxes semble élevé, mais il représente seulement 1,7 % des taxes perçues. (Budget : 60,1 M\$ | Réel : 61,1 M\$)

Dépenses de fonctionnement

En 2025, la Ville de Magog a enregistré des dépenses et des affectations totales non consolidées de 111,3 M\$.

Principales variations des dépenses par rapport au budget

- **Loisirs et culture** - Dépassement attribuable au projet d'aréna deux glaces qui était projeté sur le site de l'école secondaire de la Ruche. Ce dernier n'a pas créé de déficit puisqu'il a été financé par de l'excédent réservé des années antérieures.
- **Transport** - La dépense de déneigement a été plus élevée. Principalement en raison d'un hiver avec beaucoup de précipitations de neige qui a occasionné des dépenses opérationnelles additionnelles.
- **Hygiène du milieu** - Dépassement attribuable au démantèlement de l'usine de traitement des eaux usées du secteur Omerville. Ce dernier n'a pas créé de déficit puisqu'il a été financé par de l'excédent réservé des années antérieures.



- **Hydro-Magog** - Achat d'électricité à Hydro-Québec supérieur aux estimations. Principalement en raison d'un hiver froid et du nombre croissant de véhicules électriques.

Excédents accumulés non affectés et non consolidés

En 2025, les excédents accumulés non affectés et non consolidés s'élevaient à 15,9 M\$. De cette somme, 12,9 M\$ seront affectés de la façon suivante :

Financement des engagements 2025 à terminer en 2026	1 116 400 \$
Financement du budget 2027	200 000 \$
Excédents aux tarifs	1 481 800 \$
Financement des projets en immobilisations 2026	1 125 000 \$
Réserve pour la décontamination et le réaménagement du site de l'ancienne station d'épuration du secteur Omerville	4 000 000 \$
Financement additionnel pour le projet d'aréna deux glaces au parc de l'Est	5 000 000 \$

Évolution de la dette et des actifs consolidés

- La Ville de Magog enregistre une dette totale de 111,4 M\$ pour 288 M\$ d'actifs. Ce ratio témoigne de la bonne santé financière de la Ville.
- Avec une variation de 22,2 M\$, la dette peut sembler avoir fait un bond important entre 2024 et 2025. Il est important de noter que, de cette variation, 18 M\$ sont reliés à des subventions accordées par le gouvernement du Québec pour lesquelles la Ville doit emprunter avant d'avoir les remboursements.

Le rapport financier 2025 est disponible sur le site Internet de la Ville de Magog à ville.magog.qc.ca/rapport-financier.

- 30 -

Source et information :

Direction des communications, technologies et services aux citoyens
Ville de Magog
819 843-3333, poste 444

